

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE (MENFP)
Direction des Etudes Supérieures et de Recherches Scientifiques (DESRS)**

**Le développement durable dans les pays en voie de développement : Vision
ou utopie ?**

Préparé par : Ralph Mackenson LEFRUIT

Port-au-Prince, Haïti

20 Novembre 2017

Le Développement durable, les Objectifs de Développement Durable (ODD), les Objectifs Du Millénaire (ODM)...Voilà, entre autres, des notions qui sonnent aux tympans depuis le début du XXI^e siècle. Nombre de chercheurs, de décideurs politiques, d'acteurs impliqués dans la vie sociale et économique ont d'une façon ou d'une autre participé à leur émancipation. Nous précisons cependant que ces termes sont intrinsèquement liés, et que le pivot est le développement durable. Les Nations-Unies fondent leurs réflexions sur cette définition du Rapport Brundtland (1987) : « Le Développement Durable est un développement capable de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »¹. Il existe encore toute une panoplie de définitions de cette notion. Cependant, quelle que soit celle considérée, les trois dimensions suivantes- société, environnement et économie- sont considérées dans le cadre d'une *vision élargie du développement dite « Le Développement Durable »*. C'est l'ensemble des manières et voies possibles pour parvenir à la durabilité, qui elle-même peut être envisagée comme un objectif à long terme reposant sur les trois sphères « société », « économie », « environnement ». En ce sens, nombreuses sont les nations qui ont adopté les ODD, en 2015. L'ensemble des programmes mis en œuvre dans ces pays devront avoir pour fondements les principes de base du Développement Durable (au nombre de 27²) et devront refléter les valeurs de la durabilité³.

Cependant, beaucoup de pays en voie de développement où les ODD ont été adoptés peinent encore à y voir clair. Si la durabilité est un objectif à long terme, l'efficacité des moyens utilisés pour l'atteindre est l'élément clé à considérer. L'efficacité des moyens utilisés dépendra elle-même de ses facteurs déterminants. Ce travail portera sur deux grands axes principaux : l'efficacité des moyens utilisés et les facteurs déterminant cette efficacité. Il y sera présenté une analyse de la vulnérabilité structurelle dans le cas de la commune des Gonaïves (Département de l'Artibonite, Haïti).

Problématique

Divers travaux se sont penchés sur l'étude et la recherche du Développement Durable. Les principes sont présentés et défendus jusqu'à présent via les différents programmes mis en œuvre dans la plupart des pays. Des organisations de toute nature font la promotion des valeurs de la durabilité depuis des années déjà. On pourrait donc en conclure qu'il existe une compréhension claire et nette du concept, de ses principes et de ses valeurs au sein de la communauté des acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Toutefois, la

¹ Cité dans L'éducation pour le développement durable : Ouvrage de référence(2012), p. 5.

² L'éducation pour le développement durable : Ouvrage de référence (2012), p. 5-6.

³ L'éducation pour le développement durable : Ouvrage de référence (2012), p. 6.

plupart des travaux y relatifs ont omis un élément essentiel : le cadre sociétal⁴. Il ne s'agit pas de politique publique, de lois ou de mesures politiques, mais bien d'un ensemble de facteurs indispensables dans la mesure du Développement Durable. Pourquoi est-ce un élément essentiel ? Beaucoup d'études l'attestent : le cadre sociétal et l'environnement social influent significativement sur le comportement des individus. Les acteurs ont tenté de résoudre ce problème en prenant en compte les modifications démographiques (taille de la population par exemple) qui ont lieu dans la société, en luttant contre la tendance à la désolidarisation (par la promotion du civisme et de la démocratie), en finançant les systèmes sociaux de l'Etat (système éducatif, de santé et autres) etc. Cependant, le problème est plus que structurel ; les solutions proposées et essayées ne l'ont qu'effleuré en surface. C'est un problème profondément ancré dans la mentalité des individus, un problème lié à l'égoïsme, et à la recherche de la satisfaction personnelle. L'inexistence d'un cadre sociétal adéquat entravera en effet toute politique de développement durable. Deux auteurs contemporains ont permis de disposer de pistes plus ou moins fiables pour comprendre l'ampleur du problème : le philosophe américain J. Rawls et le prix Nobel Economie Amatsya Sen.

Rawls a développé une thèse dans laquelle il propose un modèle de redistribution des revenus portant sur la préférence pour les pauvres. Le principe de différence qui en découle est le suivant : plus on est pauvre, plus on devrait recevoir de revenus. Pour Rawls, en dépit de l'existence des inégalités économiques et sociales, tous peuvent tirer profit dans la mesure où l'on cherche à établir une société juste. Entre autres caractéristiques, la société juste de J. Rawls est celle dans laquelle les inégalités socio-économiques ne sont justifiées que si elles permettent à ceux qui occupent les positions sociales les moins avantageuses d'accéder durablement à des avantages socioéconomiques plus importants que dans le cadre de tout arrangement plus égalitaire. En ce sens, la théorie de Rawls s'oppose à la pensée utilitariste, dont la priorité est la maximisation de l'utilité ou du bien-être de la société, et non la distribution du bien-être ou de l'utilité entre les membres de la société. Un deuxième aspect important de la théorie de Rawls est le rôle des institutions politiques et socioéconomiques dans la définition des préceptes de justice devant être à la base de toute société juste. En effet, elles constituent, pour Rawls, l'élément initial déterminant les opportunités de chaque individu de la société. Ces institutions, pour leur part, devraient coopérer entre elles, pour assurer l'aboutissement des principes de justice. Les institutions politiques devraient définir les libertés fondamentales (droits et devoirs) ; les institutions socioéconomiques devraient s'occuper de la distribution des biens socioéconomiques tout en se rappelant leur objectif premier : assurer la justice (sociale et économique) et l'efficacité économique.

Sen, pour sa part, propose un modèle de distribution non de revenus, mais de capacités. Pour lui, les capacités individuelles réelles sont le véritable moteur du développement. Il distingue le rôle

⁴ Selon le Petit Larousse, le terme « Sociétal » se rapporte « aux divers aspects de la vie sociale des individus, en ce qu'ils constituent une société organisée ». Ce travail tiendra compte, par conséquent, des valeurs morales nécessaires à une bonne organisation sociétale ou à un bon cadre sociétal.

constitutif des libertés individuelles de leur rôle instrumental. En effet, il met l'accent sur les effets d'entraînement des libertés et non sur leur valeur intrinsèque. Sen considère que les libertés individuelles, considérées conjointement, représentent les possibilités de vie. Les individus doivent disposer de facultés pouvant leur permettre d'exercer leurs droits, comme leurs droits socioéconomiques (éducation, santé, travail, alimentation etc.). Une fois ces capacités ou facultés développées, l'obtention du bien-être ne résultera que d'un processus d'orientation des capacités. Par ailleurs, cette approche de Sen prend en compte le caractère pluraliste des individus, contrairement à l'approche utilitariste et celle de Rawls. Selon Sen, comparer le niveau de bien-être ou d'utilité de deux individus sur la base de revenus ou de biens matériels peut s'avérer risqué dans la mesure où les préférences individuelles sont souvent hétérogènes et du fait des différences constatées d'un individu à un autre. Les différences peuvent être constatées par rapport à des facteurs comme la prédisposition aux maladies. Par exemple, deux personnes disposant d'un même revenu peut ne pas avoir le même niveau de bien-être si l'un d'entre eux a un mode de vie risqué. Cette approche de Sen prend en compte le mode de vie réel des individus et non uniquement leurs revenus.

Eu égard à ces théories combien intéressantes, l'étude profonde des sociétés devrait être le jalon de la vision du développement durable. Les sociétés étant des structures dynamiques, comment adapter à chaque fois les méthodes d'intervention en fonction des changements ? Puisque le cadre sociétal influe significativement sur le comportement des individus, quel modèle de société faut-il viser pour atteindre la durabilité ? John Rawls a posé le problème de **redistribution des revenus** dans un contexte de justice économique et celui du **cadre institutionnel**. Amartya Sen a posé le problème de **redistribution des capacités ou libertés individuelles**. Ces causes sont les principales qui seront considérées dans ce travail. Plus les individus sont vulnérables, plus il est difficile de voir le développement durable comme une vision, cette dernière étant un aperçu plus ou moins net d'une réalité à venir.

Plusieurs démarches ont été entreprises pour résoudre les problèmes liés au cadre sociétal, à savoir le problème de redistribution des revenus, celui du cadre institutionnel, celui de la redistribution des capacités ou libertés individuelles et de la vulnérabilité. A travers les programmes élaborés et déjà mis en œuvre, par exemple, la problématique du genre est prise en compte de manière à réduire le fossé déjà trop grand de l'avis des experts entre hommes et femmes, entre garçons et filles. On pense ainsi procéder à une redistribution des capacités ou libertés entre les sexes. En réalité, tous les programmes de développement favoriseraient la mise en œuvre des principes du développement et par ailleurs exigeraient « l'adoption de nouvelles optiques ou modes de pensée »⁵. Ces modes de pensée devraient être promus ou inculqués de manière à créer une nouvelle société.

Modifier le comportement individuel nécessite en effet la promotion de nouveaux modes de pensée, quoiqu'étant un défi hors norme. Si le cadre sociétal influe significativement sur le

⁵ L'éducation pour le développement durable : Ouvrage de référence (2012), p. 12.

comportement individuel, la réciproque est aussi vraie. L'approche du changement de comportement par la promotion de nouveaux modes de pensée est, certes, efficace en théorie. Mais, elle est fort souvent contrée par l'égoïsme et le manque de volonté chez ceux même qui prennent les décisions. Les décisions prises le sont bien souvent au détriment du plus grand nombre. L'intérêt collectif et les intérêts personnels se trouvent dès lors entraînés dans une course de poursuites motivées par le profit et les avantages sociaux et politiques. Le cadre sociétal adéquat n'existe donc pas pour mettre en œuvre des principes du développement durable en exigeant l'adoption des modes de pensée promus par l'agenda 21.

Analyse des facteurs explicatifs

Le développement durable, en tant que vision prend en compte les trois dimensions- société, environnement et économie- tout en les considérant comme un tout. Cette approche dite approche systémique permettrait de réorienter les efforts vers de nouvelles perspectives. A l'évidence, ces trois dimensions peuvent être considérées comme des éléments indispensables pour expliquer le développement durable. A l'intérieur du système qu'ils constituent, il existe évidemment d'autres facteurs sous-jacents à chacun d'entre eux. Par exemple, l'éducation, la taille de la population et la santé sont des facteurs sous-jacents à la société ; la pollution de l'air et la gestion des déchets peuvent être vus comme des facteurs sous-jacents à celui de l'environnement ; la croissance économique et le revenu per capita sont sous-jacents à l'économie. Ainsi, le cadre sociétal adéquat pour atteindre les objectifs du développement durable serait celui où le comportement individuel, motivé par un changement radical du mode de pensée, cherche à minimiser les externalités négatives liées à chacune de ces sphères tout en s'efforçant de maximiser les externalités positives. Par exemple, les entreprises qui produisent des gaz à effet de serre devraient s'efforcer de minimiser strictement le niveau de production de gaz tout en promouvant la création d'emplois et en offrant des produits de qualité. C'est exactement le talon d'Achille du développement durable. Le comportement individuel ne vise pas toujours l'intérêt collectif. Nous allons donc considérer les caractéristiques sociodémographiques des sociétés, l'état de l'environnement et les conditions économiques comme des facteurs explicatifs principaux dans le cadre de cette étude.

1) Les caractéristiques sociodémographiques des sociétés dans les pays en voie de développement

Il n'est pas sans savoir que les sociétés dans les pays en voie de développement sont extrêmement hétérogènes. En Haïti par exemple, alors que la population est essentiellement jeune, le taux d'analphabétisme est très élevé. De plus, les opportunités offertes aux jeunes sont très limitées : le coût des études (financier et autres) est hors de portée pour la plupart. Nombreux sont ceux qui se laissent gagner par le désespoir ou la panique, regardant vers un horizon trop incertain pour ne pas envisager d'autres opportunités. Ainsi, une fuite sans précédent de capitaux humains ou de cerveaux s'engage sans se soucier des risques. Face à une telle situation, parler de développement durable comme une vision est ironique et révèle une naïveté exécrable chez

les acteurs concernés. D'un autre côté, les nantis, qui sont minoritaires se font les acteurs clé dans une société dont l'avenir est incertain. La corruption, qui se dessine peu à peu comme une institution, s'insère durablement dans la logique de fonctionnement des administrations. Le cadre sociétal est on ne peut plus inadéquat pour implanter les visions de la durabilité qui stipulent, entre autres, que chaque citoyen a droit au bien-être. Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs... Dans le contexte actuel, cette « vision » est beaucoup trop floue pour ne pas en parler comme d'une utopie. Il est clair que la capacité de la plupart des jeunes dans les pays en voie de développement à répondre à leurs besoins est terriblement compromise, à un point tel qu'il voit l'immigration vers les pays du Nord comme une opportunité en or. Le processus de redistribution des capacités ou des libertés individuelles au sens de Sen est nécessaire si l'on souhaite voir ne serait-ce que le profil d'une génération future capable de répondre à leurs besoins.

Dans son Ouvrage de référence, « *L'éducation pour le développement durable en action* », l'UNESCO précise qu' « Il est de la responsabilité des gouvernements et de la société civile, mais aussi de tous les citoyens, d'œuvrer pour un avenir plus durable »⁶. A cela, il ajoute qu'« un rôle clé revient à la communauté éducative ». L'éducation est en effet le pilier de la construction d'un meilleur cadre sociétal. Mais quelle éducation peut-on espérer quand il n'y a pas de coordination entre les différentes institutions présentes ? En Haïti, par exemple, l'éducation passe clairement à travers non seulement l'école, mais aussi à travers les médias, et peut-être bien mieux à travers ces dernières quand on voit avec quelles facilités les jeunes s'approprient les valeurs des « Rabòday », un style musical actuellement en vogue loin de promouvoir les valeurs du développement durable. Rawls a émis l'hypothèse que la coopération des institutions publiques et politiques peut jouer un rôle significatif dans le processus de développement ; l'on pourrait ajouter les médias. Même dans un idéal de coopération de ces institutions, le phénomène de « dérive », résultant d'un ensemble de facteurs liés au comportement humain constituerait un obstacle difficile à surmonter. D'un point de vue anthropologique (Sardan, 1995), « c'est un phénomène normal qu'il serait illusoire de vouloir éliminer. C'est le produit nécessaire et intentionnel de l'entrecroisement de la complexité des variables en jeu dans les réactions d'un milieu social face à une intervention volontariste extérieure »⁷. Dans beaucoup de pays en voie de développement, le futur des générations futures paraît particulièrement vulnérable, à cause de ce phénomène notamment.

2) *L'état de l'environnement*

L'environnement est tout ce qui est nature. Depuis plusieurs années, l'état fragile de l'environnement se fait sentir, particulièrement dans les pays en voie de développement. D'énormes dégâts causés par des catastrophes naturelles ou provoquées continuent à amoindrir les capacités de résistance des sociétés qui y résident. La pollution quant à elle continue à se

⁶ *L'éducation pour le développement durable: Ouvrage de référence* (2012), p. 7.

⁷ *Anthropologie et Développement*, 1995, p. 255.

répandre dans un grand nombre de pays, fragilisant ainsi la couche d'ozone et provoquant l'accélération de la dégradation environnementale. Dans un contexte d'alerte au changement climatique, les sociétés devenant de plus en plus vulnérables s'enfoncent dans la peur et ne voient l'avenir visé par l'agenda 21 qu'à travers un rideau épais et entrouvert. Dans une telle situation, les causes de dégradation de l'environnement et les moyens de lutter contre elles sont à rechercher dans une perspective de définition de politiques de protection environnementale. D'aucuns pensent que l'éducation est la clé pour lutter contre la plupart des obstacles qui font face au développement durable, et ils ont en partie raison. En effet, comme le postule l'UNESCO dans son ouvrage de référence « *L'éducation pour le développement durable en action* », une bonne éducation permet aux citoyens de développer « l'esprit critique, la critique sociale et l'analyse des situations locales »⁸. Est-ce le cas pour l'éducation dispensée en Haïti et dans d'autres pays en voie de développement ? Existe-t-il un système éducatif (système d'apprentissage, de suivi et d'évaluation) apte à répondre à ces besoins, et donc à garantir l'équité sociale ? On y reviendra plus tard. De manière plus directe, si l'éducation- entendons par là l'apprentissage à l'école- permet de développer des capacités mentales et intellectuelles, permet-elle de développer des facultés morales comme l'honnêteté, le sens de responsabilité, le souci du bien-être d'autrui ? Le sens de responsabilité... Les torts causés à l'environnement provoquent d'énormes conséquences sur la vie humaine, la flore et la faune. Il est évident que le sens de responsabilité joue un rôle majeur dans l'analyse des facteurs sous-jacents à l'état environnemental. En effet, la responsabilité sociétale⁹ fait défaut dans la plupart des pays en voie de développement. Elle repose sur deux principes : (1) *vouloir* assumer la responsabilité des conséquences de ses activités et de ses décisions sur l'environnement et la société et (2) en rendre compte en s'appuyant sur des indicateurs crédibles et transparents. Les grands chefs d'entreprise *veulent-ils vraiment* assumer la responsabilité des conséquences de leurs activités sur l'environnement et souhaitent-ils en rendre compte ? Qu'en est-il des acteurs de corruption infiltrés au sein même des institutions gouvernementales ? Dans des sociétés où les grands acteurs du secteur privé s'érigent en maîtres et où les autorités locales sont incapables de lutter contre la corruption institutionnalisée, cette responsabilité sociétale fera grandement défaut, et lutter pour la préservation de l'environnement sera encore un défi hors de portée.

3) Les conditions économiques

Les pays en voie de développement ont toujours eu à faire face au problème de déséquilibres économiques perpétrés dans la structure même de leurs sociétés. Or, viser les objectifs du développement durable est une chose, en assurer la gestion en est une autre. La théorie de redistribution des libertés individuelles de Sen posaient visaient justement cette deuxième

⁸ *L'éducation pour le développement durable: Ouvrage de référence* (2012), p.15.

⁹ La responsabilité sociétale est le concept qui désigne la responsabilité d'une entité (agent économique, groupe, collectivité...) relativement aux conséquences sociales, sanitaires et environnementales de ses activités[...]. C'est une démarche de processus permanent de progrès, et non d'un état. C'est une notion notamment mise en avant par les partisans du développement durable et de l'intégration de l'éthique dans l'économie, en autres (Wikipédia).

problématique. L'analyse des conditions économiques, par ailleurs, est vraisemblablement incontournable dans l'étude de la faisabilité de n'importe quel programme de développement durable. Les inégalités profondes et durables qui caractérisent l'économie des pays en développement constituent un obstacle majeur à la réalisation effective des programmes mis en œuvre. En effet, dans une société où le fossé entre nantis et défavorisés s'élargit de plus en plus, les programmes mis en œuvre ont tendance à profiter en grande partie aux plus favorisés. En effet, les conditions économiques sont souvent cause d'exclusion sociale. En Haïti par exemple, les familles pauvres qui sont souvent de taille importante ne disposent pas en général de revenus suffisants pour financer convenablement l'éducation des jeunes qui les constituent. La plupart de ces derniers deviennent obligatoirement des figures typiques de la délinquance et de l'oisiveté. La pauvreté absolue ou extrême, caractéristique principale des sociétés des pays en voie de développement laissent difficilement une place au progrès. De ce fait, même des sociétés avancées dans le domaine de la technologie peinent à espérer le progrès sur le long terme. Dans son article La technologie peut-elle éliminer la pauvreté ?: la technologie n'est pas le progrès (2010)¹⁰, Hubert Guillaud, s'inspirant des réflexions de Kentaro Toyama, en parle comme d'une techno-utopie. Il évoque l'idée selon laquelle parler de progrès et se donner les moyens technologiques de le faire est accessible, mais mettre en place le cadre sociétal- c'est-à-dire changer les attitudes sociales et les capacités humaines- est beaucoup plus difficile. Quand la pauvreté caractérise principalement une société, cette tâche devient encore plus compliquée. Pour citer Hubert, « il est moins *douloureux* d'acheter une centaine de milliers d'ordinateurs que de fournir une véritable éducation pour une centaine d'enfants. Il est plus facile de gérer une hotline de santé en messagerie texte que de *convaincre* les gens de faire bouillir l'eau avant de l'ingérer. Il est plus facile d'écrire une application qui aide les gens à savoir où ils peuvent acheter des médicaments que de les *persuader* que la médecine est bonne pour leur santé ». Apprendre dans un contexte difficile devient en effet « douloureux » pour un apprenant.

Evaluation des programmes en matière de développement durable : Cas d'Haïti et de l'Inde

La plupart des programmes-pour ne pas dire tous- mis en œuvre en matière de développement durable ne tiennent malheureusement pas compte du cadre dans lequel les sociétés évoluent, du moins concrètement. Considérons les programmes de santé et d'éducation. Aux Gonaïves par exemple, les résidents n'utilisent que parfois les services de santé, même parmi les universitaires. En effet, il a été démontré que le niveau d'étude n'a qu'un faible effet sur le rythme d'utilisation des services de santé¹¹. Qu'est-ce qui pourrait bien expliquer cette faible utilisation ? D'un côté, les acteurs qui opèrent dans ce secteur ne parviennent pas à convaincre les gens de l'importance des soins médicaux par leur comportement et leur attitude. Certains auteurs anthropologues de la santé parlent même de l'inhospitalité de l'hôpital. Aux Gonaïves, cette attitude des infirmières et

¹⁰ <http://www.internetactu.net/2010/11/19/la-technologie-peut-elle-eliminer-la-pauvrete-12-la-technologie-nest-pas-le-progres/>.

¹¹ Enquête sur l'utilisation des soins et services de santé auprès des ménages de la commune des Gonaïves (2016). Annexe graphe 1.

des autres membres du personnel de santé influence négativement la propension marginale à utiliser les soins et services de santé. Quand on sait que les maladies sont très fréquentes en Haïti¹², cette situation de retenue face à l'utilisation des soins et services de santé attire l'attention. D'un autre côté, les conditions économiques constituent un facteur extrêmement déterminant dans l'accès aux soins et services de santé. Aux Gonaïves par exemple, les dépenses allouées aux soins et services de santé sont très faibles¹³. Il a été démontré que le prix des consultations, des examens médicaux et des médicaments est un facteur déterminant clé dans l'utilisation des soins et services de santé¹⁴. Or, les programmes de santé visent la promotion de l'utilisation et l'augmentation du nombre des infrastructures sanitaires sans garantir la gratuité des prix ou leur réduction absolue et le fonctionnement effectif des services. Prenons le cas de L'hôpital Saint Michel de Jacmel qui, le quatorze (14) août deux mille dix-sept (2017), ne pouvait fonctionner en raison d'absence de l'électricité¹⁵. Sans parler des cas d'absence de personnel médical dans la plupart des centres en milieu rural, d'équipements aptes et efficaces et d'éthique professionnelle de la part des professionnels de santé. Le Programme sur l'Homme et la Biosphère visant à établir une base scientifique pour améliorer les relations entre les habitants de la planète et leur environnement naturel au niveau mondial lancé au début des années 70 n'a certainement pas considéré que changer le comportement humain vis-à-vis de l'environnement est un défi supra ordinaire.

Considérons maintenant les programmes d'éducation mis en œuvre en **Haïti**. Le programme PSUGO a été un programme innovateur et porteur de grands espoirs dans le milieu éducatif haïtien. Cependant, les effets ne se font presque pas sentir. La presse en avait parlé comme d'une « catastrophe programmée »¹⁶. Il est vrai qu'il y eut certaines réformes dans le secteur, mais les résultats sont médiocres. Il semblerait qu'aucun processus n'a été lancé en matière de suivi et d'évaluation. De plus, les programmes de bourses lancés depuis plusieurs années par l'Etat Haïtien d'une part, et les multiples agences de coopération ne profitent qu'à un petit nombre de privilégiés issus des institutions scolaires de renom pour la plupart ou de la classe des salariés. La majeure partie de la population juvénile paient encore les conséquences de l'exclusion sociale provoquée par les inégalités socioéconomiques. Il est clair que ces programmes ne prennent pas en compte le cadre sociétal actuel, et donc, l'avenir incertain réservé au plus grand nombre devient un objet de désespoir pour les uns et de résignation pour les autres. Plusieurs projets mis en œuvre en Haïti par des organisations non gouvernementales (ONG) visent certains bénéficiaires de localités diverses sans pour autant les aider à sortir de leur situation de misère absolue. La capacité à gérer les éventuels apports du développement durable reste encore à

¹² Enquête sur l'utilisation des soins et services de santé auprès des ménages de la commune des Gonaïves (2016). Annexe Tableau 2.

¹³ Enquête sur l'utilisation des soins et services de santé auprès des ménages de la commune des Gonaïves (2016). Annexe Tableau 3.

¹⁴ Rendre les soins de santé gratuits, Save the Children, 2008.

¹⁵ Radio Caraïbes (94.5 FM), Journal Premye okazyon, 14/08/2017.

¹⁶ PSUGO et gouvernance du secteur éducatif, 6/08/2016, <http://www.alterpresse.org/spip.php?article20480#nh5>.

prouver par tous les acteurs concernés en Haïti, surtout dans le contexte actuel où la corruption est considérée comme une arme à double tranchant.

En **Inde**, un pays caractéristique de ces pays d'Asie ayant su faire disparaître le spectre de la famine et améliorer leur situation alimentaire grâce à la révolution verte à partir des années 1960, le programme « SMART CITIES » a été lancé dans un objectif d'urbanisation des villes en s'adaptant aux contextes locaux et aux besoins de la population. Ce programme, qui implique les citoyens, met l'accent, en fonction du contexte local, sur la construction de bâtiments verts, économes en énergie, aptes à récolter l'eau de pluie et sur la lutte contre les risques d'inondation, entre autres. La technologie est aussi considérée comme un outil de développement durable fiable et efficace. Toutefois, les experts locaux constatent un faible taux d'efficacité technologique. En effet, comme l'explique Kentaro Toyama, informaticien impliqué dans le développement durable, puisque la conception n'est pas adaptée au contexte, les initiatives d'implantation de centres technologiques- comme les télécentres ne produisent que de faibles effets. Les plus vulnérables ne les utilisent que pour se distraire, et non pour développer leurs capacités. Le processus de redistribution des capacités ou libertés individuelles de Sen n'est donc pas garanti par les innovations technologiques tant qu'il y aura les inégalités socioéconomiques significatives dans les pays en voie de développement. Il y est extrêmement difficile de réfléchir à un modèle d'affaires viable (qui répond aux besoins locaux durablement). Au Rwanda, la vision 2020 définie par le régime de Paul Kagamé, a eu des résultats impressionnants, le modèle de société ou cadre sociétal visé incluait entre autres le capital humain qualifié et un secteur privé dynamique. L'entrepreneuriat et le développement des TIC y ont été identifiés comme des éléments indispensables dans l'atteinte des objectifs. Aujourd'hui, le Rwanda figure parmi les dix (10) pays ayant démontré une capacité effective d'atteindre les objectifs de développement durable. La redistribution des capacités au sens de Sen est en effet une solution partielle au problème de cadre sociétal non adéquat. Cependant, en termes d'inégalités socioéconomiques, il reste au Rwanda du chemin à parcourir.

Constats

Force est de constater que la situation est à un point critique. Les objectifs de développement durable d'une part, le comportement et l'attitude des citoyens d'autre part, les programmes de développement durable semblent flotter sur une mer sans bornes. En effet, la société mondiale actuelle est à la dérive ; la pauvreté s'accroît, les catastrophes naturelles et provoquées par l'action humaine s'intensifient, l'environnement se dégrade, l'économie mondiale s'effondre. Le Programme sur l'Homme et la Biosphère a clairement été un échec. Pourtant, le développement durable en tant que vision semble s'ériger en porteur d'espoir pour tous les pays en voie de développement. Certaines d'entre elles peuvent envisager sur le moyen terme des changements partiels, comme le Rwanda, l'Inde. En effet, leurs réalisations en matière de « capacity building » sont susceptibles de produire des générations futures capables de répondre à leurs

besoins relatifs aux trois sphères « Environnement », « Société » et « Economie ». Cependant, le cadre sociétal nécessaire à l'application des principes et à la poursuite des valeurs du développement durable s'y dessine qu'en surface. La corruption, la mauvaise distribution des revenus et la mauvaise distribution des capacités ou libertés individuelles constituent encore des ennemis à combattre.

En Haïti, on peut aisément constater les effets néfastes d'une mauvaise approche de ces problèmes. La corruption continue à s'ériger en maître. Les contradictions entre idées et comportement réel continuent à se montrer fort frappantes. Ces contradictions font montre d'une illusion totale dans la perception du niveau de performance des programmes mis en œuvre jusqu'à présent. Le programme PSUGO, par exemple, n'a pratiquement rien produit en termes de changements opérationnels. Davantage d'institutions scolaires continuent à fonctionner sans un cadre institutionnel correctement établi. L'illusion de la gratuité de la scolarisation continue à faire son cours. Tous les programmes mis en œuvre ne prennent pas en compte le cadre sociétal, incluant le comportement humain, ce qui constitue leur talon d'Achille. En fait, même dans des pays comme le Rwanda et l'Inde, où un avenir meilleur semble se dessiner petit à petit, ces facteurs déterminant la réussite des programmes n'ont été considérés qu'en partie. En effet, la redistribution des capacités ne peut être qu'une solution partielle au problème de sous-développement. Pourquoi cela ? La vulnérabilité¹⁷ est l'élément qui l'explique.

Conclusion

Somme toute, la redistribution des revenus selon le modèle de préférence pour les pauvres, le renforcement du cadre institutionnel par l'élimination de la corruption entre autres processus et la redistribution des capacités ou libertés individuelles pourraient constituer des pierres d'assise pour les objectifs du développement durable dans les pays en voie de développement. En effet, ces propositions de solution devraient être à l'origine de l'institutionnalisation d'un cadre sociétal propice à la mise en exercice des valeurs du développement durable et l'application de ses principes. Toutefois, elles impliquent un processus de changement comportemental motivé par de nouveaux schémas de pensée adoptés *volontairement* par chaque individu. Tant que ce processus n'est ni opérationnel ni effectif, le développement durable restera et demeurera une utopie. Les facteurs propices à sa réalisation comme la technologie, le « *capacity building* », l'équité sociale...ne peuvent être considérés que comme partie intégrante d'une société. Par conséquent, viser d'abord la société, c'est-à-dire y opérer des changements de manière à inculquer la volonté, le sens de responsabilité (responsabilité sociétale), devrait être l'étape primaire. Les contradictions entre « idées de développement durable » et « comportement réel des individus » devraient être comprises comme étant des problèmes liés à l'éthique. Tant qu'il sera difficile, voire impossible, de réorienter tous les efforts individuels vers le bien-être

¹⁷ Voir « Le concept de vulnérabilité dans la littérature scientifique » à l'annexe de ce document.

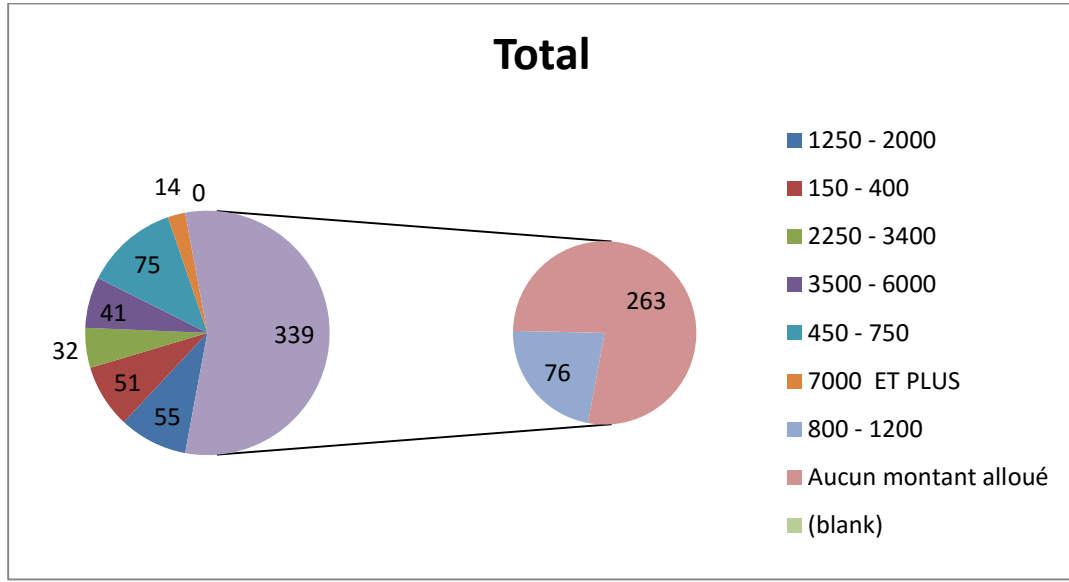
collectif, sans se soucier des comportements, des attitudes et des actions contre-courant, le développement durable restera une utopie dans l'esprit de personnes de bonne volonté et désireuses de changer le présent sans compromettre le futur.

Bibliographie :

- UNESCO, 2012, *L'éducation pour le développement durable en action : Ouvrage de référence*, Outil pédagogique n°4.
- Petit Larousse 2017 en ligne. Consulté le 19/11/2017.
- Jean-Pierre Olivier de Sardan, 1995, Anthropologie et Développement, *Essai en socio-anthropologie du changement social*.
- <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Responsabilitésociétale>
- « La technologie peut-elle éliminer la pauvreté : la technologie n'est pas le progrès ! », Hubert Guillaud, 2010. Disponible sur le lien <http://www.internetactu.net/2010/11/1>. Consulté le 17/11/2017.
- Save the Children, *Rendre les soins de Santé gratuits*, 2008.
- PSUGO et Gouvernance du secteur éducatif, disponible sur le lien <http://www.alterpresse.org/spip.php?article20480#nh5>. Consulté le 19/11/2017.
- « L'Inde lance un programme pour créer des villes intelligentes ». Disponible sur le lien <http://mobile.lemonde.fr/planet/article/2016/02/09/>. Consulté le 18/11/2017.
- Vision 2020, République du Rwanda.
- Rawls, John (1921), A theory of justice revised edition, the Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.
- Sen, Amatsya (1999), Development as freedom.
- UNDP, Septembre 2004, La vulnérabilité, chemin inévitable vers la pauvreté : Rapport national sur le Développement Humain, Haïti.
- « La FAO et les 17 objectifs de développement durable ». Disponible sur le lien www.fao.org/post-2015-mdg. Consulté le 12/11/2017.

Annexe

Graphe 1 : Répartition des répondants suivant le montant alloué aux soins et services de santé



Note : Les montants sont en gourdes et l'effectif total des répondants a été de 607.

Source : Enquête auprès des ménages de la commune des Gonaïves (2016).

Tableau 1 : Répartition des répondants par nombre de maladies fréquentes déclarées lors de l'enquête

Score maladies fréquentes	Total
0	15
1	118
2	117
3	125
4	85
5	75
6	49

7	13
8	5
9	3
Grand Total	605

Note : L'effectif total des répondants est de 607.

Source : Enquête auprès des ménages de la commune des Gonaïves (2016).

Tableau 2 : Tableau ANOVA justifiant la quasi-absence d'un quelconque effet de la vulnérabilité d'un individu sur le niveau des dépenses en soins et services de santé

	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	5405186.637	4	1351296.659	.326	.861
Within Groups	2497317053.890	602	4148367.199		
Total	2502722240.527	606			

Source : Enquête auprès des ménages de la commune des Gonaïves (2016).

Note : Le test ANOVA est un test statistique permettant de mesurer l'effet d'une variable qualitative sur une variable quantitative. Quand le p-value (noté Sig. dans le tableau et en jaune) est inférieur à 0.05, il y a un effet significatif. Sinon, l'effet n'est pas significatif.

Le concept de « vulnérabilité » dans la littérature scientifique

Selon le Plan national de contingence : volet sécurité alimentaire et nutritionnelle, « on peut considérer comme vulnérable celui qui, se trouvant confronté à un environnement à haut risque, est *sous-assuré* par rapport au risque encouru, soit parce que son portefeuille d'activités est trop peu diversifié, soit parce que son épargne de précaution est insuffisante ou encore ses possibilités de crédit et d'appel à la solidarité sont épuisées » (Boulangier et al., 2004, cité dans République du Niger, 2007). Pierre Janin définit la vulnérabilité comme étant « la capacité différenciée d'un individu ou d'une famille à endurer des stress de toute nature, à les contourner éventuellement et à réagir en mobilisant des ressources matérielles, sociales ou symboliques, à court terme comme à plus long terme. Elle peut être transitoire ou posséder une dimension plus structurelle » (Janin P., 2006). Pierre Janin résume ainsi la vulnérabilité en regroupant l'ensemble des éléments des autres définitions.

Théoriquement, l'ensemble des définitions peut s'appliquer à des pays dont le profil s'apparente à celui d'Haïti. Toutefois, la mesure de la vulnérabilité est relative, d'un pays à un autre, et même d'un individu à un autre. En effet, la mesure de la vulnérabilité suppose la prise en compte

de nombreux facteurs propices à influencer la capacité de résistance des ménages ou des individus à un ou plusieurs chocs. Citons les facteurs économique, physiologique, géographique, social et même ethnique (Courade G.,2001 ; Janin P., 2004). Notons par ailleurs les facteurs essentiels qui peuvent justifier la mesure de la vulnérabilité :

- 1) *L'existence d'un risque*
- 2) *La possibilité ou la probabilité de la survenue de chocs ou de menaces, dans la mesure où l'on considère que tout événement possible est probable.*

La vulnérabilité est donc un concept multidimensionnel qui se pose en termes de risque et de probabilité. Les facteurs sous-jacents sont d'ordre psychologique, économique, social, environnemental entre autres. Tant que les sociétés seront vulnérables, les changements ne seront que partiels et superficiels.